



➡ **15%**

des enfants de 5 à 14 ans ont une limitation fonctionnelle sévère et 2 % ont de fortes restrictions dans les activités du quotidien (données France 2022, DREES)

Pour en savoir plus, vous pouvez lire le document « le handicap en chiffres » disponible sur le site parentalite01.fr (étude de la DREES).

Cliquez ici pour l'ouvrir :

➡ le-handicap-en-chiffres-Drees-parentalite01.fr



RENFORCER LES MOYENS DU MILIEU ORDINAIRE

Salvatore Marteddu est un spécialiste de la question de l'inclusion et de la mobilité en Europe. Il a travaillé comme enseignant spécialisé puis directeur de SEGPA (section d'enseignement adapté) ; il est aujourd'hui formateur.

Quelles ont été les évolutions de l'inclusion et quels en sont les enjeux actuels ?

On mélange encore trop les concepts : l'inclusion n'est pas l'intégration. Quand on permet à des enfants en situation de handicap de participer à des activités qui s'adressent au plus grand nombre (dans le même lieu), on ne fait que de l'intégration, c'est-à-dire qu'on ne tient pas compte de ses spécificités et de ses besoins.

Je constate cependant un progrès ces dernières années : le projet de la personne en situation de handicap est revisité sans cesse, avec une préoccupation commune de tous les acteurs concernés. Cette volonté est essentielle : elle doit être une synergie entre l'ensemble des acteurs du territoire, élus, responsables d'associations, professionnels, familles et, au centre, l'enfant qui a des choses à dire et qu'il désire.

Si je vois un danger, ce serait de prendre l'activité comme porte d'entrée, avec le réflexe de créer une structure spécifique pour personnes en situation de handicap. Or l'activité est un support. La question à se poser, c'est : « si tu veux faire du théâtre, est-ce que la troupe locale n'est pas en mesure de t'accueillir et de faire en sorte que tu y trouves toute ta place, avec tes différences ? ».

Vous participez à des projets inclusifs à l'échelle européenne ; en quoi nos voisins pourraient nous inspirer, dans le domaine scolaire ?

En 1983 – il y a 40 ans ! – j'ai découvert qu'il n'y avait pas de classe spécialisée dans les écoles en Sardaigne. Les enfants en situation de handicap étaient pleinement intégrés dans les classes ordinaires avec un enseignant spécialisé présent aux côtés du maître. Cette approche m'a paru essentielle. On reste dans le milieu ordinaire et on le renforce. C'est le modèle actuel en Italie, Espagne et au Portugal. À mon sens, c'est transposable dans les autres sphères de la vie de l'enfant : accueils petite enfance, loisirs, périscolaire...

Les pays scandinaves offrent un autre modèle. Là-bas, tous les professionnels intervenant auprès de l'enfant et tous les enseignants sont formés pour scolariser un enfant en situation de handicap dans leur classe. En outre, des personnes ressources extérieures (un peu comme nos équipes mobiles et nos pôles ressources dans l'Ain) peuvent venir en appui sur les situations les plus complexes.

L'inclusion c'est ça : le milieu ordinaire doit pouvoir accueillir tous les enfants, en lui offrant pour cela des garanties d'information, de formation, de personnes ressources et de conditions de travail propices.

Cliquez ici pour envoyer un mail au comité de rédaction



Faites-nous part de vos réactions et de vos idées de sujets.

APPEL À PROJETS PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE 2025



Pour soutenir les actions qui contribuent à réduire les inégalités sociales et territoriales d'accès aux services enfance et jeunesse, la Caf de l'Ain lance la campagne 2025 du fonds Publics et Territoires (FPT).

Les ambitions de ce fonds :

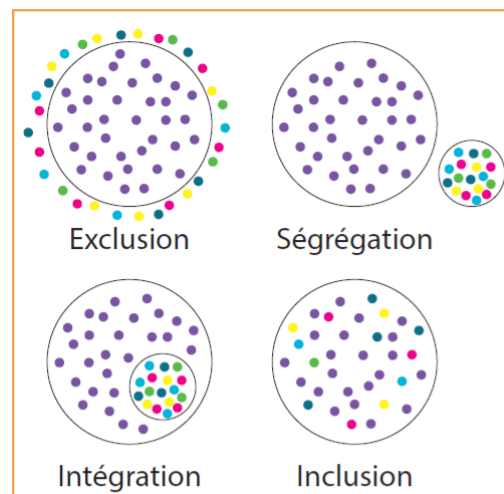
- Développer une offre d'accueil répondant au plus près des besoins des familles ;
- Favoriser l'accessibilité des services Enfance et Jeunesse ;
- Accompagner la structuration de l'offre sur les territoires dans une dynamique partenariale.

Une des thématiques porte sur l'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures et services de droit commun.

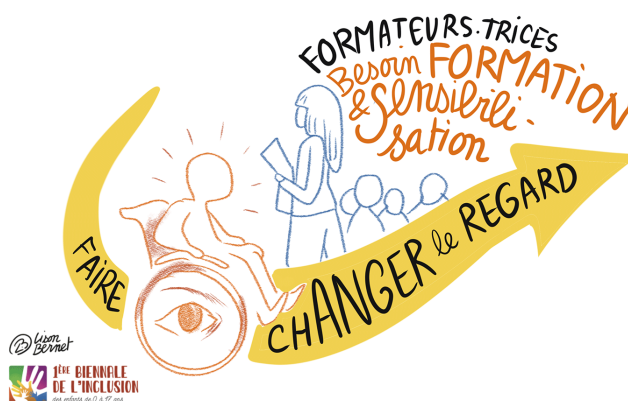
Pour télécharger le dossier

(date limite de réception au 15 janvier 2025) :

➔ <https://www.caf.fr/professionnels>



LES PÔLES RESSOURCES HANDICAP DANS L'AIN



Le département dispose de 3 pôles ressources handicap, avec des équipes mobiles ayant chacune leurs spécificités.

1 - Pomme de Reinette : dédié aux enfants de 0-6 ans, il est porté par l'association Entraide Union en partenariat avec APF France Handicap. Pomme de Reinette intervient uniquement auprès des modes de garde individuels ou collectifs.

2 - Pôle loisirs handicaps « Loisirs pour Tous 01 » : porté par les PEP 01 et les Francas de l'Ain, il intervient sur le périscolaire, l'extra-scolaire et temps méridiens déclarés, pour les enfants de 3 à 17 ans.

3 - Pôle ressource Bugey Sud : porté par l'Adapei de l'Ain, il intervient sur le secteur de Belley.

• **Accompagnement des équipes dans les structures** pour échanger autour de leurs pratiques et développer des conditions d'accueil inclusives globales (projet pédagogique, aménagement des locaux, posture professionnelles, connaissance des différents besoins spécifiques et handicaps).

• **Soutien technique aux dynamiques et réseaux partenariaux** inclusifs locaux.

POMME DE REINETTE

Audrey ODORICO - 06 03 35 97 50

Pommedereinette@eu-asso.fr

LOISIRS POUR TOUS 01

Sylvain SIMON - 06 31 64 30 13

loisirsourtous01@lessep01.org

PÔLE RESSOURCE PETITE ENFANCE BUGEY SUD

Mme Durochat-Barbe - 06 71 97 42 18

poleressources.petiteenfance@adapei01.fr

EMAS : ÉQUIPES MOBILES D'APPUI À LA SCOLARISATION

› EMAS PEP 01

(nord-est de l'axe Pont-de-Vaux - Belley)

07 86 44 13 38

emas@lessep01.org

› EMAS Entraide Union

(sud-ouest de l'axe Pont-de-Vaux - Belley)

07 77 36 66 59

emas01@eu-asso.fr

Pomme de Reinette et Loisirs pour Tous 01 interviennent à plusieurs niveaux :

• **Accompagnement des parents pour mettre en place un mode d'accueil**, pour les démarches vers l'obtention d'un diagnostic et des compensations nécessaires.

• **Accompagnement des professionnels autour d'un enfant** dont l'accueil met en difficulté de façon individuelle et/ou collective. L'accord préalable des parents est indispensable. Un référent du pôle ressource vient observer l'enfant et formule des préconisations d'aménagements pour répondre à ses besoins au sein du collectif.



Offre de formation pour les acteurs et actrices éducatifs de l'Ain

Janvier à juin 2025



Des formations sont proposées par les partenaires du schéma départemental des services aux familles (SDSF), dont la direction départementale de l'Éducation nationale (DSDEN), la Caf, le Département, la MSA et l'ARS. Un des axes du SDSF vise en effet à « *poursuivre la professionnalisation des métiers par la formation et l'accompagnement* ».

L'offre de formations est coordonnée par les Francas.

Les modules proposés s'inscrivent dans des parcours de **formation professionnelle continue** pour les salariés du secteur éducatif ; ils sont ouverts aussi aux bénévoles (élu-es locaux, élu-es et bénévoles associatifs).

Pour consulter le catalogue :

→ <https://francaso1.fr/sdsf>

(mise à jour prochaine pour les formations du premier semestre 2025)

TÉMOIGNAGES

Un appui pour les professionnels comme pour les parents

La directrice de la crèche des Baudières à Bourg-en-Bresse avait sollicité Pomme de Reinette en 2023 à la suite de difficultés importantes dans l'accueil d'un enfant avec des troubles autistiques. Anaïs Hegoburu raconte: « *L'éducatrice du dispositif Audrey Odorico s'est déplacée à plusieurs reprises et a permis à l'équipe de parler de ses difficultés. Elle a ensuite rencontré la famille avant une concertation équipe et parents.* » Des aménagements ont été testés, notamment pour les repas : utilisation de pictogrammes, ritualisation importante autour du matériel, des professionnels, du séquençage. Un casque est également utilisé pour atténuer le bruit. Dans une telle situation, « *on ne sait pas forcément vers qui se tourner*, rappelle A.Hegoburu. *Avec le pôle ressources, nous nous sommes sentis soutenus.* » L'accompagnement a permis de maintenir l'accueil de cet enfant. Aujourd'hui, la directrice fait de nouveau appel à Pomme de Reinette pour une autre situation.

Un travail en réseau indispensable

Audrey Odorico décrypte: « *Pomme de Reinette est en première ligne pour permettre aux professionnels de la petite enfance de découvrir les besoins spécifiques de l'enfant. Nous les aiguillons vers les dispositifs utiles. Pomme de Reinette aide aussi les parents à prendre conscience des difficultés et les accompagne dans les démarches de diagnostic (dossier PCO, MDPH, orientation vers un CAMSP).* » Le partenariat est donc essentiel tout au long de l'accueil petite enfance, mais aussi pour préparer le moment délicat de la transition vers l'école ou l'accueil périscolaire.

« Nous sommes ainsi mieux outillés et sollicitons moins les pôles ressources sur le terrain : nous devenons plus autonomes sur l'inclusion. »

Des rencontres sous l'égide des pôles ressources

Gaël Gonçalves, responsable enfance jeunesse à la ville de Loyettes, participe aux temps mensuels et aux rencontres de territoires proposés par les pôles ressources. « *Ces réunions permettent de mieux connaître les interlocuteurs sur le territoire, d'échanger sur nos pratiques au sein des structures enfance et petite enfance. Nous sommes ainsi mieux outillés et sollicitons moins les pôles ressources sur le terrain : nous devenons plus autonomes sur l'inclusion* ».

Une démarche positive

Sylvain Simon, du pôle ressource Loisirs pour Tous 01: « Ce qui est confortable avec certaines équipes, c'est quand la place de l'enfant en difficulté n'est à aucun moment remise en cause. Nous travaillons sur les aménagements, les postures et la pédagogie, nous soutenons les professionnels, en envisageant parfois des modalités d'accueil plus adaptées (temps partiel par exemple). L'enfant se sent sécurisé et cela lui permet de se développer et trouver petit à petit sa place dans le groupe ».



BON À SAVOIR : Cliquez sur les adresses ou les liens web, ils s'ouvriront directement sur votre ordinateur.

Vous souhaitez diffuser vos informations dans notre lettre ? C'est possible.



Cliquez ici pour envoyer un mail au comité de rédaction

CAF01-P-siteparentalite01@caf01.caf.fr

